



REPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION (MSPP)

Direction de la Promotion de la Santé et de la Protection de l'Environnement (DPSPE)

RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E)

**POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME STANDARD DE SUPERVISION INTÉGRÉE ET DE
SUIVI DES INTERVENTIONS EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE**

TERMES DE RÉFÉRENCE

Mise en contexte

Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) a renouvelé son engagement à œuvrer à l'augmentation de l'accès aux services de santé pour atteindre l'objectif de Couverture Sanitaire Universelle (CSU) par l'implémentation de la Stratégie des Soins Primaires de Santé. Dans cette optique, le Plan Stratégique Santé Communautaire (PSSC) a été élaboré, des standards précis ont été définis pour orienter les actions en vue d'augmenter la qualité et l'efficacité des interventions en Santé Communautaire.

Pour assurer une mise en œuvre effective de la Stratégie de Santé Communautaire, certaines actions prioritaires ont été identifiées, principalement :

- Le renforcement des compétences des intervenants à tous les niveaux, par des sessions de formation et de recyclage conçues et conduites en tenant compte des besoins identifiés.
- La fourniture d'un encadrement technique adéquat à ces intervenants à travers une approche méthodique de supervision de proximité intégrée pour garantir une bonne qualité des services offerts, le respect des normes et standards établis, une augmentation de l'efficacité des interventions à partir d'une gestion rationnelle et une coordination effective.
- La mise en place d'un système de suivi méthodique et régulier de la mise en œuvre du PSSC pour l'établissement de réseaux communautaires fonctionnels capables d'augmenter l'accès aux services définis dans le PES et de fournir aux différents programmes de santé un ancrage communautaire adéquat contribuant à une performance optimale.

Ces actions requièrent de rendre disponible aux intervenants à tous les niveaux du système de santé, un cadre de référence clair et actualisé pour la gestion des interventions, la réalisation des activités particulièrement les fonctions de supervision et de suivi.

La Direction de Promotion de la Santé et de Protection de l'Environnement (DPSPE) du MSPP bénéficie de l'appui du Fonds Mondial à travers le module Systèmes Résilients et Pérennes pour la Santé (SRPS) qui comprend les « Ressources humaines pour la santé, y compris les agents de santé communautaires ». Dans la subvention pour la période 2024-2026, communément appelée GC7, le renforcement de capacités du personnel communautaire demeure une priorité avec une emphase sur la formation et la supervision intégrée. Des indicateurs clés permettant de mesurer les résultats des activités seront suivis et rapportés périodiquement dont : la proportion d'agents de santé communautaires qui ont bénéficié d'au moins une visite de supervision formative au cours de la période de rapportage.

Le MSPP, à travers la DPSPE et avec le support du Fonds Mondial, recherche un professionnel disposant des compétences techniques nécessaires en gestion des interventions de santé pour établir ou adapter les documents de référence, les protocoles, les outils de supervision et de suivi des interventions de santé au niveau communautaire.

Mandat

Cette consultation consistera à fournir au Service de Santé Communautaire de la DPSPE, aux autres entités concernées du MSPP, l'appui technique nécessaire pour la conception et le développement d'un système standard de *supervision intégrée* et de suivi des interventions en Santé Communautaire. Elle sera réalisée sous la supervision du Directeur de la DPSPE/MSPP.

Principales responsabilités

- 1- Analyse des documents de référence, pratiques, protocoles et outils de supervision et de suivi existants et en utilisation dans le système national de santé.
- 2- Définition d'un modèle de supervision, *formative et intégrée* pour renforcer l'existant et assurer la prise en compte des besoins de toutes les parties prenantes, à tous les niveaux.
- 3- Revue du cadre de suivi de la mise en œuvre des interventions en Santé Communautaire, développé par le Comité Technique de standardisation des outils de gestion et de suivi.
- 4- Développement des outils adaptés et standardisés pour la supervision et le suivi des interventions en Santé Communautaire.
- 5- Finalisation et validation des outils développés avec toutes les parties prenantes (Directions centrales et départementales du MSPP, PTF ...)

Livrables

- **Plan de travail** définissant les interventions qui seront mises en place pour remplir le mandat de cette consultance.
- **Rapport de l'analyse** du système défini ou en place pour la supervision et le suivi des interventions de santé au niveau communautaire.
- **Cadre de référence pour la supervision des interventions et le suivi** de l'opérationnalisation du Plan Stratégique Santé Communautaire, à tous les niveaux.
- **Paquet d'outils standardisés** pour la supervision des interventions et le suivi de la mise en œuvre des interventions de santé au niveau communautaire. Ce paquet comprend les éléments listés ci-dessous :

Pour la supervision des interventions

- Cinq (5) grilles de supervision – un par niveau :
 - i. Infirmière/Auxiliaires-Infirmière vers ASCP
 - ii. Equipe Communale vers institution et/ou ESF
 - iii. Equipe Arrondissement (UAS) vers Commune
 - iv. Equipe Départementale (DDS) vers UAS
 - v. Equipe du niveau Central vers Département

Pour le suivi de la mise en œuvre des interventions en Santé Communautaire

- vi. Format de rapport sur la mise en œuvre du PSSC – Niveaux Central et Départemental
 - vii. Canevas de rapport des ateliers d'élaboration de plans d'action départementaux
 - viii. Canevas de compte-rendu des rencontres de coordination
 - ix. Canevas de rapport mensuel des interventions en Santé Communautaire de la commune
 - x. Canevas de rapport trimestriel de mise en œuvre du plan d'action Santé Communautaire des Unités d'Arrondissement Sanitaires
 - xi. Canevas de rapport de visite de supervision ou d'encadrement (incluant le suivi budgétaire et la traçabilité financière)
 - xii. Canevas de rapport des rencontres mensuelles de suivi et de validation des données du niveau communautaire
- **Rapport de l'atelier de validation des outils standardisés** pour la supervision et le suivi de la mise en œuvre des interventions de santé au niveau communautaire.

Profil du consultant

- Diplôme d'Études Avancées en Santé Publique et/ou en Gestion des systèmes de santé ;
- Expérience de travail dans les domaines de la gestion des programmes et systèmes de santé
- Bonne connaissance du système national de santé ;
- Expérience positive de travail avec le Ministère de la Santé Publique et de la Population ainsi qu'avec ses Partenaires Techniques et Financiers ;
- Bonne capacité de travailler en équipe et aussi de manière autonome ;
- Bonne maîtrise des logiciels informatiques de base (Word, Excel, PowerPoint, ...) ;
- Bonne connaissance du Créole, du Français (oral et écrit).

Durée de la Consultation :

La durée de la Consultation est de six (6) mois, commençant en Novembre 2025 pour prendre fin au 30 avril 2026. Le contrat sera donc signé pour une durée initiale de deux (2) mois pour l'année 2025 (Novembre-Décembre 2025) et sera renouvelé pour une durée de quatre (4) mois (janvier-décembre 2026) après évaluation satisfaisante de la performance du consultant pour la période précédente.